



LeDôJô

Centre de formation aux métiers de la relation d'aide

Formation de Psychopraticien

spécialisée en Programmation Neuro-Linguistique et en Hypnose Ericksonienne

La Formation de Psychopraticien du DÔJÔ s'adresse aussi bien aux personnes qui travaillent déjà dans la relation d'aide (coachs, conseils d'orientation et out-placement, psychologues, psychothérapeutes, médecins, éducateurs, travailleurs sociaux, infirmiers, etc.) qui désirent ajouter une dimension complémentaire à leur pratique actuelle, qu'aux personnes qui souhaitent s'engager dans une nouvelle orientation professionnelle.

Exercer le métier de Psychopraticien spécialisé en PNL et Hypnose Ericksonienne implique :

- une formation expérientielle théorique et pratique dans une méthode thérapeutique rigoureuse reconnue ;
- une formation théorique didactique couvrant les bases nécessaires à l'exercice de la profession : la conduite d'entretiens cliniques, l'établissement du contrat de départ, le choix de la prise en charge du client, le suivi thérapeutique, etc ;
- une formation à la psychopathologie intégrant les notions de base du diagnostic clinique et des études de cas ;
- l'apprentissage et l'approfondissement d'une méthode spécifique d'interventions thérapeutiques ;

- une connaissance d'autres méthodes thérapeutiques complémentaires ;
- un travail sur soi sous la forme d'une psychothérapie ou d'une psychanalyse en séances individuelles et/ou en groupe ;
- une pratique clinique d'entretiens individuels et/ou de travaux de groupe ;
- un lieu de supervision de sa pratique thérapeutique ;
- une éthique personnelle qui reflète la déontologie de la profession.

Pour répondre à ces critères, notre formation de Psychopraticien est d'une durée de 3 à 5 ans, selon la formation initiale du participant. Organisée de façon modulaire elle permet à chaque participant de la suivre selon son rythme et en fonction de ses disponibilités.

Certains de ces modules peuvent être suivis isolément dans le but de se perfectionner dans sa profession actuelle ou de compléter un cursus déjà en cours.

Le cycle complet du Psychopraticien comporte :

- un travail sur soi sous la forme d'une psychothérapie ou d'une analyse en séances individuelles et/ou en groupe avec le même praticien pendant un minimum de 100 heures sur 2 ans ;
- la participation au Groupe Didactique pendant un minimum de 55 jours sur 2 ans et de préférence pendant 74 jours sur 3 ans ;
- la formation à la Psychopathologie et aux Études de Cas d'une durée de 20 jours sur 2 ans ;
- des formations certifiantes en Programmation Neuro-Linguistique (PNL) : Technicien, Praticien et Maître-Praticien, et en Hypnose Ericksonienne : Introduction, Formation de Base et Formation Avancée à l'Hypnose et à l'Hypnothérapie Ericksoniennes ;
- des formations à des approches complémentaires d'une durée minimum de 12 jours : Sémantique Générale, Analyse Transactionnelle, la Ligne du Temps, Thérapies Systémiques et Stratégiques, Thérapie Orientée vers la Solution et tournée vers l'avenir.
- des séances de Supervision en groupe et/ou en individuel avec un des membres de l'équipe des psychopraticiens, superviseurs du DÔJÔ.

La formation complète certifiante comporte trois volets :

- les Pré-requis,
- la Formation,
- la Certification.

Elle permet également aux participants de comptabiliser les heures de formation effectuées dans une perspective d'obtention du Certificat Européen de Psychothérapie (CEP).

Pré-réquis

Le futur participant est invité à avoir un entretien avec Jane TURNER, responsable de la formation afin de :

- mesurer l'adéquation de la formation proposée par rapport à ses attentes, ses projets professionnels et ses motivations personnelles ;
- décider du cursus à suivre compte tenu de son niveau et de sa formation antérieure.

Il aura fait ou s'engagera à faire un minimum de 100 heures de psychothérapie ou de psychanalyse personnelle sur deux ans au moins avec le même praticien. Tout participant accepté dans la formation s'engage aussi à avoir un lieu de psychothérapie pendant toute la durée de sa formation.

Formation

Au terme de sa formation et pour présenter le certificat de Psychopraticien spécialisé en PNL et Hypnose Ericksonienne, le participant aura fait :

- une psychothérapie en séances individuelles et/ou en groupe (250 heures minimum).

Le participant aura, par ailleurs, bénéficié d'un lieu de psychothérapie pendant toute la durée de sa formation.

- un Groupe Didactique.

Pour présenter la certification de Psychopraticien, la participation au Groupe Didactique pendant un minimum de 55 jours sur deux ans, à raison de 2 à 3 jours par mois, est requise ; une participation de 74 jours sur trois ans est préconisée.

Les stages d'approches complémentaires (12 jours au total) : Sémantique Générale, l'Analyse Transactionnelle, la Formation de Base à la Ligne du Temps, Thérapies Systémiques et Stratégiques, Thérapie Orientée vers la Solution et tournée vers l'avenir et l'Initiation à l'Hypnose et à l'Auto-Hypnose Ericksoniennes (3 jours), seront suivis aux dates indiquées dans le programme pendant les deux ou trois années de participation au Groupe Didactique. Le coût est inclus dans le prix du Groupe Didactique .

L'enseignement est articulé autour des axes suivants :

- Attitudes du psychopraticien ;
- Techniques de la psychothérapie ;
- Croyances et valeurs du psychopraticien ;
- Ethique personnelle et professionnelle du psychopraticien ;
- Déontologie de la profession ;
- Identité professionnelle.
- un Groupe de Psychopathologie et Études de Cas de 20 jours sur deux ans, à raison de deux jours tous les deux mois ;
- des formations certifiantes en Programmation Neuro-Linguistique et en Hypnose Ericksonienne dont la durée dépendra de la spécialisation principale et secondaire choisies par le participant :
 - Spécialisation principale en PNL (Maître-Praticien Certifié - 42 jours minimum) et Spécialisation secondaire en Hypnose Ericksonienne (Initiation et Formation de Base avec certificat d'Hypnopratricien Praticien certifié en Hypnose Ericksonienne - 18 jours minimum) ;
 - Spécialisation principale en Hypnose Ericksonienne (Initiation, Formation de Base et Formation Avancée avec les Certificats d'Hypnothérapeute Ericksonien et Maître-Praticien en Hypnose Ericksonienne - 36 jours au total) et Spécialisation secondaire en PNL (Praticien Certifié - 21 jours minimum) ;
- une formation d'au moins 12 jours à des Approches Complémentaires :
 - Sémantique Générale ;
 - Analyse Transactionnelle ;
 - La Ligne du Temps ;
 - Thérapies Systémiques et Stratégiques,
 - Thérapie Orientée vers la Solution et tournée vers l'avenir.
- des séances de Supervision en groupe (20 jours) et/ou en individuel (150 h au total).

Pour respecter la cohérence du parcours d'apprentissage du métier de Psychopraticien, les formations certifiantes en Hypnose Ericksonienne du DÔJÔ sont les seules reconnues et validées. Aucune autre formation en hypnose n'est homologuée. Pour les formations certifiantes en PNL, il est fortement recommandé de suivre celles du DÔJÔ. Si toutefois le participant est déjà certifié en PNL par un autre organisme de formation avant d'entrer dans la formation de Psychopraticien, Le DÔJÔ pourra valider le niveau de certification délivrée à condition que l'organisme de formation soit reconnu par la NLPNL (Fédération des Associations Francophones des Certifiés en PNL). Aucun autre parcours de formation en PNL ne sera accepté pour le cursus de Psychopraticien.

Groupe Didactique

Le Groupe Didactique apporte aux participants les méthodes, techniques et outils nécessaires à l'exercice de la profession de Psychopraticien et répond à une question clé : Que fait-on pour apporter une aide à autrui dans le cadre d'une psychothérapie ?

L'enseignement est articulé autour des axes suivants :

- **Attitudes**

- **Attitudes saines**

Des attitudes mentales qui permettent de grandir, de se développer et d'accéder à l'autonomie sont des attitudes saines.

- **Attitudes aidantes et non-aidantes chez le client et chez le praticien.**

Dans la relation d'aide, quelques attitudes sont fréquentes dont certaines aident le développement et d'autres l'entravent.

- **Techniques**

- **Techniques d'écoute**

Ecouter pour entendre ce qui est dit et ce qui est tu.

- **Techniques de reformulation**

Reformuler, restituer au client ses pensées, ses sentiments, ses comportements pour lui permettre de se rencontrer autrement.

- **Techniques de recueil d'informations**

Recueillir des informations auprès du client permet de le découvrir pour l'accompagner dans sa démarche.

- **Techniques de confrontation**

Confronter le client à partir d'une attitude d'acceptation inconditionnelle pour augmenter son authenticité.

- **Techniques d'entretien**

Le type d'entretien que nous menons va déterminer les techniques choisies.

- **Croyances**

- **Croyances aidantes et non-aidantes chez le client et chez le praticien**

Dans la relation d'aide, nous ne pouvons pas faire l'économie de croyances personnelles sur soi-même, sur les autres et sur le monde, qui traitent des raisons pour lesquelles «c'est comme ça». Telle croyance va aider alors que telle autre va ralentir voire empêcher la croissance et l'autonomie.

- **Valeurs**

- **Valeurs personnelles et professionnelles**

Les valeurs sont au cœur de l'être. Fortement liées aux croyances, elles ont un impact puissant sur la relation thérapeutique.

- **Éthique et Déontologie**

- **Éthique personnelle et déontologie professionnelle**

Les règles de conduite que le praticien se propose et selon lesquelles il agit, reflètent son code moral et sa déontologie personnelle.

- **Cadre légal de l'exercice du métier de Psychopraticien**

Tout exercice professionnel est régi par la loi.

Le praticien se doit de connaître les droits et les

devoirs qui relèvent de son activité professionnelle.

- **Identité**

- **Identifications**

Les identifications à autrui forment une des bases des apprentissages à tous âges de la vie. Il importe de mettre à jour les nôtres en tant que praticien, de clarifier la manière dont nous sommes identifiés par nos clients (le transfert) ainsi que la manière dont nous les identifions (contre-transfert).

- **Identité de rôle du thérapeute**

Le rôle du thérapeute est visionnaire. Aidant le sujet à se réapproprier son passé, à vivre au présent et à préparer son avenir, il l'accompagne dans son autonomie.

Le Groupe Didactique se déroule sur trois ans ou plus avec un engagement minimum de deux ans.

Lors des séminaires de 2 à 3 jours chacun, l'accent est porté sur des thèmes essentiels à l'exercice du métier tels que :

- Dynamique et processus de groupe ;
- Outils de base du psychopraticien ;
- Premier entretien ;
- Contrats thérapeutiques précis ;
- Entretiens thérapeutiques spécifiques ;
- Ecouter dans tous les sens ;
- De la thérapie de soutien à l'autonomie ;
- Mythologie personnelle et scénarios de vie ;
- Travail des émotions, travail avec les émotions ;
- Travail de deuil, travail de transformation ;
- etc

L'entrée dans le Groupe Didactique se fait une fois par an, lors du séminaire de trois jours. Une participation de deux ans est requise et une participation de trois ans est préconisée. Le coût des stages d'approches complémentaires (12 jours) : Sémantique Générale, Analyse Transactionnelle, Formation de Base à la Ligne du Temps, Thérapies Systémiques et Stratégiques, Thérapie Orientée vers la Solution et tournée vers l'avenir et l'Initiation à l'Hypnose et à l'Auto-Hypnose Ericksoniennes (3 jours) soit d'une durée de 15 jours au total est inclus dans le prix du Groupe Didactique. Ces formations seront suivies aux dates indiquées dans le programme pendant les deux ou trois années de participation au Groupe Didactique.

Certaines séances du Groupe Didactique peuvent être suivies indépendamment de l'ensemble par des personnes extérieures au Groupe Didactique.

Groupe de Psychopathologie et Études de Cas

Le Groupe de Psychopathologie et d'Études de Cas offre aux participants un cadre de diagnostic clinique, leur indique la conduite à tenir face aux diverses pathologies rencontrées et leur fournit une méthodologie d'études de cas.

Parmi les thèmes traités :

- Critères de la normalité et de la pathologie chez l'être humain ;
- Structures, personnalités, caractères ;
- Névroses ;
- Psychoses ;
- Perversions ;
- États limites de la personnalité (Borderline) ;
- Personnalités psycho- et sociopathiques ;
- Conduites addictives, dépendances ;
- Organisations psychosomatiques ;
- Troubles de l'humeur ;
- Dépressions ;
- Troubles des conduites alimentaires ;
- États anxieux, attaques de panique ;
- Évaluation des risques et prévention de suicide ;
- TOC, conduites obsessionnelles compulsives ;
- Phobies, organisations phobiques ;
- Anamnèse ;
- Pronostic ;
- Plan de traitement ;
- Études de cas.

Le Groupe de Psychopathologie et d'Études de Cas se déroule sur deux ans (20 jours).

L'entrée dans le groupe peut se faire à toute séance.

La date choisie pour le début de la formation déterminera celle de la fin, à savoir neuf sessions plus tard.

Formations certifiantes, approches complémentaires et supervision

Les formations certifiantes en PNL, en Hypnose Ericksonienne, ainsi que les formations aux approches complémentaires et les séances de supervision font l'objet de documents spécifiques.

Certification

La Certification de Psychopraticien spécialisé en PNL et en Hypnose Ericksonienne comporte trois étapes :

- le «Feu Vert»,
- la Certification Provisionnelle
- la Certification de Psychopraticien spécialisé en PNL et en Hypnose Ericksonienne.

Feu vert

Le «Feu Vert» représente la première étape de la certification de Psychopraticien. Il permet au participant de faire le point par rapport à son parcours d'apprentissage et représente une occasion pour ses pairs et ses enseignants de se prononcer quant à ses qualités personnelles et professionnelles en tant que futur Psychopraticien. Le passage du «Feu Vert» se fait, avec l'accord préalable de l'enseignant, à l'occasion d'une réunion du Groupe Didactique.

Le participant peut présenter le «Feu Vert» après avoir rempli les conditions suivantes :

- être entré dans sa deuxième année de Groupe Didactique ;
- être certifié dans sa Spécialisation principale (Maître-Praticien en PNL - 42 jours ou Hypnothérapeute Ericksonien - Maître-Praticien en Hypnose Ericksonienne - 36 jours) ;
- avoir suivi au moins 4 jours de formation dans les Approches Complémentaires (Sémantique Générale, Analyse Transactionnelle, Ligne du Temps, Thérapies Systémiques et Stratégiques, Thérapie Orientée vers la Solution et tournée vers l'avenir) ;
- avoir effectué au moins 10 jours du Groupe de Psychopathologie et Étude de Cas ;
- avoir réalisé les travaux pratiques demandés en contrôle continu dans le Groupe Didactique et le Groupe de Psychopathologie et Études de Cas ;
- avoir fait une psychothérapie ou une psychanalyse en séances individuelles ou en groupe pendant un minimum de 100 heures sur deux ans avec le même thérapeute ;

- avoir toujours un lieu de psychothérapie personnelle ;
- être accepté en supervision par un des membres de l'équipe de psychopraticiens, superviseurs du DÔJÔ pour le contrôle de sa pratique professionnelle de la psychothérapie ;
- avoir signé la Déclaration de Strasbourg sur la psychothérapie reconnaissant la psychothérapie comme une discipline spécifique en accord avec les buts fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ;
- fournir au moins un mois avant le jour du passage du Feu Vert, des attestations de participation et/ou certificats pour les formations effectuées, les séances de psychothérapie personnelle suivies, les travaux pratiques réalisés en contrôle continu dans le Groupe Didactique et le Groupe de Psychopathologie et Études de Cas, la prise en charge par le superviseur ainsi que la Déclaration de Strasbourg signée.

Informations complémentaires :

- Pour les formations effectuées au DÔJÔ comme ailleurs, l'intitulé de la formation, le nombre de jours, le nombre d'heures, le nom et la qualité de l'intervenant seront précisés.
- Pour les séances de psychothérapie personnelle, la méthode thérapeutique et les modalités pratiques (séances individuelles ou en groupe, la durée et la fréquence des séances, le nombre d'heures total) seront mentionnées.
- L'obtention du «Feu Vert» atteste que le participant a atteint un niveau de développement personnel et professionnel suffisant pour commencer à prendre des personnes en charge sur le plan thérapeutique sous le contrôle et la supervision d'un des membres de l'équipe des psychopraticiens, superviseurs du DÔJÔ.
- En demandant le «Feu Vert», le participant s'engage à continuer son développement personnel et professionnel par des séances de psychothérapie personnelle et de supervision de sa pratique professionnelle, à respecter le code déontologique de la profession de Psychopraticien de l'EAP - European Association of Psychotherapy, adopté par la FF2P - Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse et à agréer la Déclaration de Strasbourg sur la psychothérapie reconnaissant la psychothérapie comme une discipline spécifique.

Certification Provisionnelle

La Certification Provisionnelle représente la deuxième étape de la Certification de Psychopraticien spécialisé en PNL et Hypnose Ericksonienne. Il s'agit de la reconnaissance par un jury composé de ses pairs, de ses enseignants et d'anciens participants à la formation, psychopraticiens en exercice, des compétences, des connaissances et des capacités démontrées par le participant en tant que futur Psychopraticien certifié.

Le participant peut postuler pour la Certification Provisionnelle de Psychopraticien après avoir rempli les conditions suivantes :

- avoir fait au moins deux ans de formation en Groupe Didactique ;
- être certifié dans sa spécialisation secondaire (Praticien Certifié en PNL - 21 jours ou Hypnopraticien - Praticien certifié en Hypnose Ericksonienne - 18 jours) ;
- avoir terminé la formation en Psychopathologie et Études de Cas (20 jours) ;
- avoir suivi au moins 12 jours de formation dans des Approches Complémentaires ;
- avoir sa propre pratique clinique d'entretiens individuels et/ou de travaux en groupe (300 heures) ;
- avoir fait de la Supervision en groupe (10 jours) et/ou en séances individuelles (100 heures au total) ;
- fournir des attestations de participation et/ou certificats pour les formations, les séances de psychothérapie personnelle et de supervision un minimum d'un mois avant le jour du passage du Certificat Provisionnel.

La présentation du Certificat Provisionnel se fait pendant une réunion du Groupe Didactique, avec l'accord préalable de l'enseignant. Le postulant présente le parcours thérapeutique, sous forme d'études de cas, de deux de ses clients dont la psychothérapie est terminée. Les études de cas écrites seront remises aux enseignants un minimum d'un mois avant le passage du Certificat Provisionnel. La durée de validité du certificat provisionnel est de 3 ans.

Certification de Psychopraticien

La Certification de Psychopraticien représente la troisième et dernière étape de la Certification du DÔJÔ. Il s'agit de la reconnaissance par un jury composé de ses pairs, de ses enseignants et des praticiens de psychothérapie en exercice, extérieurs à la formation, du professionnalisme du Psychopraticien certifié provisionnellement.

Le Psychopraticien provisionnel peut postuler pour la Certification de Psychopraticien après avoir complété sa formation par :

- sa propre pratique clinique d'entretiens individuels et/ou de travaux en groupe (450 h sur 3 ans minimum en cabinet privé ou en institution) ;
- des formations dans d'autres disciplines et approches thérapeutiques complémentaires à la PNL et à l'Hypnose Ericksonienne (10 jours minimum) ;
- des formations d'approfondissement et de perfectionnement en PNL et en Hypnose Ericksonienne (10 jours minimum) ;
- un groupe de supervision et/ou des séances individuelles (150 h au total) ;
- des attestations de participation et/ou certificats pour les formations, les séances de psychothérapie personnelle et de supervision individuelle et/ou collective sont à fournir au minimum un mois avant le jour du passage du Certificat de Psychopraticien spécialisé en Programmation Neuro-Linguistique et en Hypnose Ericksonienne.

La présentation pour le certificat de Psychopraticien a lieu à l'occasion d'un Groupe Didactique. Le postulant présente les résultats de sa pratique professionnelle, sous forme d'études de cas, de trois de ses clients.

L'une d'entre elles porte sur un cas de psychothérapie terminée, les deux autres traitent des prises en charge en cours. Les études de cas écrites seront remises aux membres du jury au minimum un mois avant le passage du Certificat de Psychopraticien.

**Dans la mesure où le postulant est reconnu, il reçoit le certificat de
Psychopraticien spécialisé en Programmation
Neuro-Linguistique et en Hypnose Ericksonienne.**

CERTIFICAT EUROPÉEN DE PSYCHOTHÉRAPIE

Le Psychopraticien ainsi certifié est encouragé à poser sa candidature pour le Certificat Européen de Psychothérapie (CEP) attribué par l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP) dont le représentant en France est la Fédération Française de Psychothérapie (FF2P).

ANIMATEUR

Jean Marc CONSTANT, Bernard HÉVIN ou Jane TURNER

**Le DÔJÔ est membre de la Fédération Française de Psychothérapie et
Psychanalyse (FF2P).**

***Son représentant Jane TURNER, est ancien membre du Conseil
d'Administration et a participé à la Commission d'Étude des Critères
d'Homologation en vue du CEP (Certificat Européen de Psychothérapie).***

